

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

de la séance du

LUNDI 29 MAI 2017

à 18 H 30

**Salle de réunion de la
Communauté d'Agglomération d'Épinal**

(4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Lundi 29 mai 2017 à 18 h 30
Salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal
4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY

Affichage - article L 2121-25 du CGCT

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mai à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, se sont réunis en salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, 4 rue Louis Meyer à Golbey, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du vingt trois mai deux mil dix-sept, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Michel HEINRICH, Président, a ouvert la séance, en présence des Membres du Bureau :

Mesdames Messieurs R. Alémani, Y. Villemin, D. Momon, J.L. Martinet, M. Fournier, F. Dulot, J.C. Moretton, V. Marcot, P. Soltys, P. Raffel, G. Colin, P. Nardin, P. Hauler, O. Baraban, N. Braun, P. Deau, J.C. Cravoisy, P. Larrière, J. Marot, E. Del Génini, E. Garion, R. Habrant, B. Gille, M.C. Serieys.

EXCUSÉS :

Monsieur P. Eymard
Monsieur H. Vouaux
Monsieur S. Viry
Monsieur F. Drevet

Pouvoir à Monsieur J.C. Moretton
Pouvoir à Monsieur M. Fournier

ABSENT : Monsieur C. Petit

SECRETAIRE DE SÉANCE : Monsieur Yannick VILLEMIN a été élu secrétaire.

1 - Piste d'athlétisme de la Colombière à Epinal

Le Bureau Communautaire a approuvé le projet global d'aménagement de la piste d'athlétisme du stade de la Colombière à Epinal.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

2 - Cessions de terrains**2/1 - Zone d'Activité Epinal-Nomexy**

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession d'un terrain, sis zone d'activité Epinal-Nomexy, au profit de la Société DEKRA d'une superficie d'environ 7.635 m² issu de la parcelle cadastrée AC 89 pour un montant de 60.846 € HT.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

2/2 - Lotissement de Rehaincourt

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession des terrains constituant le lotissement de Rehaincourt au profit de la Commune de Rehaincourt pour un montant total de 271.676 €.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

3 - Suppression d'une servitude

Le Bureau Communautaire a approuvé la suppression d'une servitude de non édificandi concernant l'immeuble industriel et commercial situé rue du Colonel Demange à Golbey.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

4 - Maintien des contrats commerçants

Le Bureau Communautaire a approuvé le maintien des contrats commerçants de la Communauté d'Agglomération d'Epinal applicables au 31 décembre 2016 au profit de la nouvelle Communauté d'Agglomération d'Epinal au 1^{er} janvier 2017.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

5 - Candidature CAE à l'atelier des territoires « faire de l'eau une ressource pour l'aménagement »

Le Bureau Communautaire a approuvé la candidature de la Communauté d'Agglomération d'Epinal à l'atelier des territoires 2017/2018 « faire de l'eau une ressource pour l'aménagement » pour la Moselle.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

6 - Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale**6/1 - Demandes d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale**

Le Bureau Communautaire a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales au Syndicat mixte pour l'informatisation communale.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

6/2 - Participation 2017 au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale

Le Bureau Communautaire a approuvé le versement de la participation 2017 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale pour un montant 4.050 €.

ADOPTÉ Á L'UNANIMITÉ

7 - Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges

Le Bureau Communautaire a approuvé le versement de la participation 2017 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges pour un montant total 1.049.076,81 €.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8 - Modifications du tableau des effectifs

Le Bureau Communautaire a approuvé les modifications apportées au tableau des effectifs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Golbey, le 30 mai 2017,
Le Président,



Michel HEINRICH